

MAIRIE
Villeneuve-lès-Bouloc

**RETRAIT D'UNE DECLARATION PREALABLE
PRONONCEE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Par :	Julien MORCEAU
Demeurant à :	Avenue de Toulouse 31620 Cépet
Représenté par :	
Pour :	Diviser un terrain pour créer 1 lot à bâtir
Sur un terrain sis à :	Route de Castelnau Parcelle(s) n°D130, D505

I° DP 31587 25 S0040

**Surface de plancher
autorisée : m²**

Le Maire :

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la déclaration préalable délivrée en date du 23/05/2026 autorisant Julien MORCEAU, demeurant Avenue de Toulouse 31620 Cépet, à Diviser un terrain pour créer 1 lot à bâtirDiviser un terrain pour créer 1 lot à bâtir ;

Vu la demande d'abandon du projet présentée par Julien MORCEAU en date du 05/08/2026, déposée le 05/08/2026 en Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc ;

ARRETE

Article 1

La déclaration préalable susvisée est **RETIREE**.

Villeneuve-lès-Bouloc, le 07 AOUT 2026

Notifié le : 07 AOUT 2026

La Maire. Sylvie SAVY

